



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR



Mission régionale de la
lutte contre l'illettrisme
Guylaine COSTANTINO
Chargée de mission

La mission régionale de lutte contre l'illettrisme en PACA

Réf. circulaire du premier ministre du 20 juin 2001, concernant la désignation de correspondants régionaux de l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI).

- Une mission placée sous **l'autorité du préfet de région** qui a pour objectifs de développer et d'animer la coordination interministérielle et le partenariat avec les collectivités territoriales, les entreprises et le monde associatif en matière de lutte contre l'illettrisme.
- En PACA, un **protocole** de soutien à la mission régionale a été signé en octobre 2003. Il est reconduit par avenant pour la période 2007-2013.

Les signataires du protocole :

- le Préfet de région,
- les Recteurs des Académies d'Aix-Marseille et de Nice,
- le Directeur régional du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle,
- le Directeur régional des Affaires Culturelles,
- le Directeur régional de la Jeunesse et des Sports,
- le Directeur régional de la Protection Judiciaire de la Jeunesse,
- le Directeur régional des Affaires Sanitaires et Sociales,
- le Directeur régional des Services Pénitentiaires,
- le Directeur inter-régional du Service national du ministère de la Défense,
- le Directeur régional de l'Agriculture et de la forêt,
- le Directeur régional de l'Agence Nationale pour l'Emploi,
- le Directeur régional de l'Agence pour la Formation Professionnelle des Adultes,
- le Directeur régional de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances,
- le Président de l'Association régionale des missions locales.



Cette action bénéficie du soutien du FSE

Mission régionale LCI - CRDP, 31 bd d'Athènes 13001 Marseille -
mobile: 0684818501 - tél: 049114 13 52 - guylaine.costantino@ac-aix-marseille.fr